

ATTENTION

PLOMB RISQUE

POUR LA SANTÉ

Prévention du risque d'intoxication au plomb lors de l'installation de systèmes au gaz propane ou au gaz naturel

Le plomb

Qu'est-ce que c'est ?

- Un métal très dense, d'un gris bleuâtre, mou et malléable.

Où peut-on le trouver ?

- Dans la pâte utilisée pour sceller les joints de canalisation (peut contenir jusqu'à 70 % de plomb);
- Sur les vêtements, les souliers et les objets utilisés au travail;
- Sur la peau et les cheveux;
- Dans l'atelier, sous forme de poussières, lors du nettoyage des joints des canalisations récupérées.

Comment peut-il affecter la santé ?

- Le plomb est insidieux et pénètre dans le corps par les poumons (poussières respirées) et par le système digestif (manger, boire, fumer avec des mains contaminées par la manipulation de la pâte).
- Il circule dans le sang et s'accumule dans les os.

Quels sont les symptômes les plus fréquents ?

- Fatigue inhabituelle
- Irritabilité
- Maux de ventre inhabituels
- Hausse de la tension artérielle
- Anémie

Pour limiter l'exposition au plomb

Utilisez des méthodes de travail sécuritaires comme :

- vérifier si vous pouvez utiliser un autre produit certifié (ULC), ne contenant pas de plomb;
- utiliser des gants adéquats pour votre protection;
- placer les produits et les objets contaminés dans un contenant hermétique en matériau non poreux, à surface lisse [métal, plastique] et lui réserver une zone dans le camion;
- placer les chiffons et autres déchets contaminés par le plomb dans un sac et en disposer de façon sécuritaire;
- nettoyer les surfaces contaminées du camion avec de l'eau savonneuse;
- utiliser un aspirateur muni d'un filtre à haute efficacité (HEPA), idéalement réservé uniquement à cet usage;
- laver vos vêtements de travail séparément de ceux de votre famille afin de protéger les enfants qui sont particulièrement sensibles à l'exposition au plomb;
- porter, si possible, des survêtements de travail jetables et en disposer de façon sécuritaire.

Adoptez des règles strictes d'hygiène personnelle comme :

- se laver les mains, les avant-bras, le visage et se rincer la bouche avant de manger, de boire ou de fumer;
- en l'absence d'eau courante, utiliser des lingettes humides à haute performance;
- prendre une douche immédiatement après le travail;
- se brosser les ongles et éviter de les ronger;
- ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail ou dans la partie potentiellement contaminée du camion.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'équipe de santé au travail de la direction de santé publique (DSP) ou de l'agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de votre région.

Les coordonnées se trouvent à l'onglet bottin, à l'adresse Web suivante :

www.santeautravail.qc.ca